

Ville de Landivisiau - Séance du 13 avril 2018 - n° 2018/217

**14 RUE DE VERDUN - PROJET DE VENTE D'UN TALUS**

Monsieur Yvan MORRY, Adjoint au Maire, informe le Conseil municipal que, par courriel en date du 15 novembre 2017, les propriétaires demeurant au n° 14 rue de Verdun, se portent acquéreurs du talus communal bordant leur propriété, cadastré section BT n°13, d'une superficie de 95 m<sup>2</sup>.

VU la délibération du Conseil municipal n° 2013/320 en date du 17 mai 2013 fixant le prix du m<sup>2</sup> de délaissés de terrains à 4.57 €,

Ayant entendu son rapporteur, Monsieur Yvan MORRY, Adjoint au Maire,

VU l'avis favorable de la commission « Economie - Projets urbains - Foncier » en date du 5 avril 2018,

**APRES** en avoir délibéré,

**LE CONSEIL MUNICIPAL,**

**A L'UNANIMITE (28 voix pour),**

**AUTORISE** cette vente au prix de 4.57€ m<sup>2</sup>,

**PRECISE** que les frais de notaire seront à la charge de l'acquéreur et que les frais de bornage seront à la charge de la Ville.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil municipal.

VOTE	
SUFFRAGES EXPRIMES	28
POUR	28
CONTRE	0

Fait à Landivisiau, le 13 avril 2018

**Le Maire,**  
**Laurence CLAISSE.**

Certifié exécutoire

Compte tenu de la transmission

En Préfecture, le... **2.3. AVR. 2018**

Et de la publication, le... **2.8. AVR. 2018**

Fait à Landivisiau, le... **1.3. AVR. 2018**

Le Directeur Général des Services,

Pascal NANTEL

